



ALIMENTERRE



Crédit photo : 10 Billion, What's on your plate ? festival ALIMENTERRE, édition 2016

FICHE THEMATIQUE **FAIM ET MALNUTRITION**

Mise à jour : Février 2019

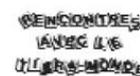
AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, de Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Triballat Noyal. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

RESUME.....	4
CAUSES DE LA FAIM ET DE LA MALNUTRITION.....	4
La pauvreté et les inégalités, à l'origine de la faim et de la malnutrition	4
Désengagement des Etats et dérives d'un système alimentaire mondialisé et concurrentiel	5
REFORMER LE SYSTEME AGRICOLE ET ALIMENTAIRE.....	9
ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES.....	10

L'accès à une alimentation suffisante et de qualité est un enjeu partagé par tous les pays alors que le système alimentaire, de plus en plus mondialisé, ne parvient pas à y répondre. Pour faire face aux défis économiques, sociaux et environnementaux, la souveraineté alimentaire, l'agroécologie et le consommateur local ouvrent des perspectives prometteuses. L'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global est primordiale afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Sur sa plateforme alimenterre.org, le CFSI propose des outils pédagogiques aux acteurs de la formation, de l'éducation et de la sensibilisation. 15 fiches thématiques présentées sous la forme d'un kit et régulièrement actualisées, permettent de saisir les principaux enjeux et les leviers indispensables au changement. Elles incluent des conseils pour préparer les débats, des idées de jeux et d'animation adaptées aux publics visés et une bibliographie pour aller plus loin.

Ces fiches sont un support pour organiser un événement dans le cadre du Festival ALIMENTERRE (15 octobre au 30 novembre), mais aussi toute l'année. Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre événement, n'hésitez pas à contacter la coordination ALIMENTERRE présente sur votre territoire.

www.alimenterre.org/le-reseau-alimenterre

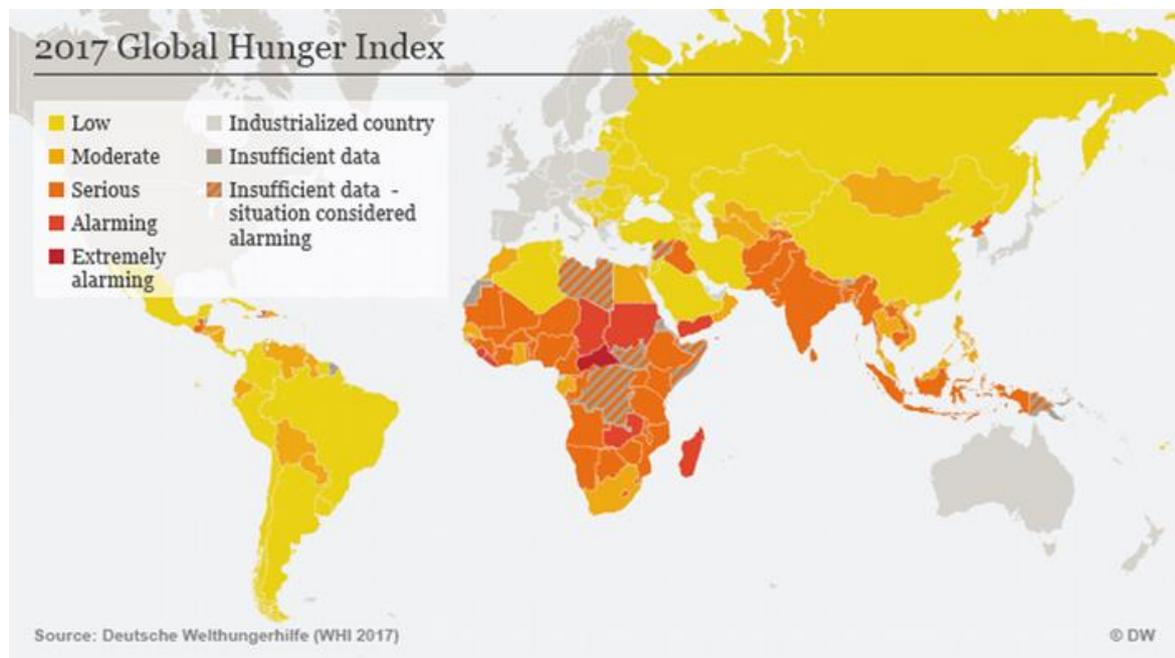
RESUME

Plus de 800 millions de personnes dans le monde souffrent de la faim. Il s'agit pour moitié de paysannes et de paysans. La majorité vit en Asie. En Afrique, 1 personne sur 5 est sous-alimentée et en Europe la faim réapparaît. L'augmentation des taux de surpoids et d'obésité renforce ce constat¹. La pauvreté, les conflits, l'accaparement des terres, l'insécurité, les discriminations de genre, l'accès inégal aux moyens de production et les dérèglements du climat, engendrent la faim et la malnutrition. Pourtant la production agricole peut être suffisante, y compris pour nourrir les 9 milliards d'habitants de la planète à l'horizon 2050. Pour réduire la faim, il est nécessaire de repenser la manière dont la planète s'organise pour produire et consommer son alimentation et construire des systèmes agricoles et alimentaires durables et solidaires qui permettent l'accès de tous à une alimentation de qualité en quantité suffisante, génèrent des revenus décents, tout en préservant la planète.

LES CAUSES DE LA FAIM ET DE LA MALNUTRITION

La pauvreté et les inégalités, à l'origine de la faim et de la malnutrition

La majorité des individus souffrant de la faim vivent en Asie (soit les 2/3 des personnes se trouvant en situation d'insécurité alimentaire) et en Afrique où 1 personne sur 5 est sous-alimentée². Paradoxalement, ce sont les producteurs de denrées alimentaires qui, à l'échelle de la planète, affichent une situation alimentaire et nutritionnelle préoccupante.



Dans les pays du Nord, 97,5 % de la population mange à sa faim. Cependant le système agro-alimentaire industriel donne lieu à l'émergence de problèmes de malnutrition, d'obésité, de maladies cardio-vasculaires, diabète, hypertension dans les pays du Nord et les pays émergents. 34,4 % de la population des Etats-Unis est obèse. Néanmoins il ne faut pas

¹ FAO, Fida, OMS, Pam et Unicef. 2017. « L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire ». Rome, FAO.

² FAO, FIDA, OMS PAM et UNICEF. 2017 « L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire ». Rome, FAO.

oublier qu'au Nord des millions de personnes, n'ont pas accès à une alimentation suffisante à cause de la pauvreté. Ainsi, les Etats-Unis dépensent chaque année une centaine de milliards de dollars pour apporter de l'aide alimentaire à près de 50 millions d'états-unien³.

Sous-alimentation : manque prolongé d'apports alimentaires et/ou leur mauvaise assimilation. Elle est mesurée par des carences énergétiques (protéines et calories) mais aussi des carences en vitamines et minéraux.

Malnutrition : nutrition inadéquate caractérisée par une nourriture déséquilibrée, qu'elle soit en excès, en déficit ou carencée en micronutriments (vitamines ou oligoéléments).

Afin d'être en bonne santé, l'être humain doit disposer d'au minimum 2 000 calories/jour. Or, à l'échelle de la planète, on produit en moyenne 3 500 calories/jour par personne. La production agricole est donc suffisante pour nourrir tous les habitants de la planète à l'horizon 2050. Le problème relève de la répartition et de l'accès économique et physique à l'alimentation.

Il existe en effet un fort déséquilibre entre des zones riches qui regorgent de nourriture et des zones extrêmement appauvries qui en manquent cruellement. L'accès à la nourriture peut s'effectuer par deux moyens : la production de sa propre alimentation, ce qui suppose un accès aux ressources nécessaires pour ce faire ; l'achat de nourriture sur les marchés, ce qui demande de disposer de revenus suffisants pour satisfaire ses besoins. La pauvreté, les conflits, l'accaparement des terres, l'insécurité, les discriminations de genre, l'accès inégal aux moyens de production (terre, eau, semences, stockage, crédit etc.) sont autant de causes de la faim et de la malnutrition, exacerbées par les dérèglements du climat.

Désengagement des Etats et dérives d'un système alimentaire mondialisé et concurrentiel

Face à ce constat, on constate un **désengagement des États** en faveur de la production locale et des marchés régionaux et la diffusion du modèle agro-industriel dominé par les multinationales, déstabilisant l'agriculture familiale et paysanne. Les **multinationales disposent aujourd'hui d'un pouvoir économique, politique et juridique énorme** face aux agriculteurs, aux entreprises locales et aux États. Une production et une distribution de masse standardisées, y compris dans les pays les plus pauvres, exacerbent la faim et la malnutrition et détruisent des emplois. **Ce système repose principalement sur la monoculture et la spécialisation** ainsi que sur un usage intensif d'intrants chimiques qui dégradent la qualité des aliments et contribuent à l'épuisement des sols et au recul de la biodiversité. Il engendre gaspillage et externalités négatives, économiques, sociales et environnementales, dont le montant est estimé à deux fois le budget de la France⁴.

Lorsque les prix du marché sont porteurs, que les terres sont productives, que la main d'œuvre n'est pas chère et que les réglementations environnementales sont réduites, l'investissement agricole devient rapidement rentable. Ces conditions favorisent l'émergence d'une agriculture industrielle davantage soucieuse de la rentabilité du capital, souvent déconnectée des enjeux de préservation des ressources naturelles et ne s'assurant pas de conditions de travail décentes aux populations locales.

³ http://lafaimexpliquee.org/La_faim_expliquee/Nouvelles_8_decembre_2014.html et <https://www.fns.usda.gov/snap/supplemental-nutrition-assistance-program-snap>

⁴ Ipes Food

Face aux difficultés de financement et d'accès au marché des petits agriculteurs, l'agriculture sous contrat est un modèle de partenariat commercial qui se développe de plus en plus dans les pays du Sud. Ces formes de contractualisation avec le secteur privé⁵, se caractérisent par des prêts « d'intrants » (semences, engrais, crédit ou services de vulgarisation) à destination de paysans individuels ou regroupés, en contrepartie de droits d'achats exclusifs de volume de récoltes sous réserve d'un cahier des charges standardisé⁶.

Ce type de gestion intégrée de la filière n'est pas nouveau puisqu'il a soutenu le développement de grandes cultures d'exportations telles le coton en Afrique de l'Ouest. Malgré une apparente sécurisation, les conditions de ce système ont endetté certains producteurs et ont contribué à l'abandon de la production cotonnière. Pourtant, ce type de contractualisation pourrait être bénéfique à l'agriculture familiale et paysanne mais sous certaines conditions⁷.

Les femmes et les jeunes, les plus vulnérables

Dans beaucoup de pays, l'accès aux ressources, en tout premier lieu au foncier, ainsi qu'à la formation est plus difficile pour les femmes que pour les hommes. Elles sont peu représentées par et dans les syndicats et les organisations paysannes. Leur rôle dans le secteur agricole et alimentaire est crucial mais elles risquent d'être exclues lorsque les activités deviennent plus rentables. À travail égal, les travailleuses agricoles touchent un salaire beaucoup plus faible que les hommes. Or, la faiblesse des revenus des femmes, la durée de leur temps de travail et sa pénibilité ont des effets sévères sur la nutrition des enfants.

Dans ce secteur, les jeunes (15-24 ans) qui représentent 20 % de la population mondiale, manquent de perspectives. Plus de la moitié d'entre eux vivent dans les zones rurales des pays en développement. Le manque de formation et le difficile accès aux espaces de décision, et les incertitudes des marchés ne créent pas d'attractivité pour les métiers agricoles ni de perspectives d'activités rémunératrices.

Insuffisance de l'appui au développement agricole

La part des dépenses dédiées à l'agriculture dans le budget national des États a baissé de manière globale entre les années 1980 et 2000 (exception faite de l'Europe et de l'Asie centrale)⁸. C'est notamment le cas en Afrique - continent le plus rural et le plus agricole- où les dépenses publiques affectées à l'agriculture ont pourtant diminué en valeur absolue, tombant souvent en-dessous de 3 % des dépenses publiques totales.⁹

La faiblesse des dépenses nationales ne permet pas de développer les infrastructures de production et de transport en zone rurale ainsi que dans les services agricoles (recherche, vulgarisation, financement, etc.). Une part importante des subventions agricoles va aux engrais depuis la crise de 2007/08¹⁰. La corruption et l'évasion fiscale provoquent la fuite de ressources qui pourraient financer des politiques agricoles et de coopération.

Lors des crises, les Etats ont eu tendance à se « déresponsabiliser » laissant le champ d'action et de décision aux acteurs internationaux¹¹. Cependant, après des décennies de

⁵ Contractualisation entre entreprises privées et les producteurs individuels qui peuvent permettre des revenus fixes aux producteurs.

⁶ Pour en savoir plus : A quelles conditions l'agriculture contractuelle peut-elle favoriser les agricultures paysannes du Sud ? http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/859-rapport_agriculture_contractuelle.pdf

⁷ <http://www.alimenterre.org/a-quelles-conditions-l-agriculture-contractuelle-peut-elle-favoriser-les-paysans-du-sud>

⁸ Voir travaux OCDE et CNUCED.

⁹ http://www.lafaimexpliquee.org/La_faim_expliquee/Insuffisance_de_laide.html

¹⁰ Voir les données produites par le projet MAFAP de la FAO.

¹¹ Ce qui est une conséquence des politiques de désengagement recommandées par la BM et le FMI depuis les années 90 pour laisser le champ libre aux mécanismes de marché.

libéralisation dans certains pays (comme au Mali par exemple), on assiste à une re-politisation de la question alimentaire¹².

Des politiques commerciales en question

Les accords de libre-échange mettent en concurrence des producteurs et des transformateurs qui évoluent dans des contextes très différents. Ils dérèglent les marchés mondiaux, provoquent la volatilité des prix et des revenus insuffisants. Il en résulte une exclusion des paysans les plus vulnérables qui rencontrent des difficultés croissantes d'accès aux ressources, aux moyens de production et aux marchés ainsi qu'une exploitation des travailleurs agricoles. Dans de nombreux pays, le métier d'agriculteur n'est d'ailleurs pas reconnu au plan juridique, ce qui empêche une représentation politique et sociale.

C'est notamment le cas des Accords de Partenariat économique (APE) négociés entre les pays Afrique-Caraïbes-Pacifiques (ACP) et l'Union européenne, qui vont établir une concurrence inégale entre agriculteurs africains (notamment les éleveurs laitiers) et européens en supprimant les protections douanières.

Des subventions à la production d'agrocarburants dans les pays industrialisés

L'extension de surfaces agricoles comme celles dédiées à la culture du maïs, de l'huile de palme, des productions sucrières-canne à sucre, betterave), destinées à la production d'agro carburants, renforce la spéculation des cours mondiaux et a participé en 2007 à la hausse du prix de ces produits. D'autant plus que ce sont là des produits « mixtes » qui peuvent servir à la fois à l'alimentation et à la production d'agro-carburants, selon la situation du marché et notamment le prix du pétrole. Tout comme la spéculation foncière et l'accaparement des terres, la production d'agrocarburants gèle des terres arables potentiellement utilisables pour la production de denrées alimentaires¹³. Le rapport commandité par le G20 en 2011 a pointé leur implication dans les épisodes de volatilité des prix¹⁴.

Des prix agricoles volatiles

La volatilité est liée au caractère imprévisible des mouvements de prix¹⁵. Il s'agit d'une caractéristique habituelle des prix agricoles car l'agriculture est une activité saisonnière dépendante des conditions climatiques, qui ne réagit pas spécialement vite aux conditions du marché. De même la demande de produit agricole est, du moins pour les produits de premières nécessités, assez peu sensible aux variations de prix. Cette situation est favorable à **des périodes de flambée des prix**¹⁶ en cas de manque de disponibilité, d'autant plus s'il n'y a pas de stock pour compenser les éventuels déficits de production agricole. La volatilité des prix est devenue un objet de recherche pour les experts, chercheurs et décideurs politiques pour stabiliser les prix mondiaux et réduire les risques dans l'agriculture¹⁷. Selon Materne Maetz, ancien expert de la FAO, il y a peu d'informations sur le degré réel

¹² Michiels D., Egg J., Blein R., (2012). La répétition des crises alimentaires et nutritionnelles au Niger : la rénovation urgente des politiques de sécurité alimentaire. Cah Agric 302-10. doi : 10.1684/agr.2012.0588

¹³ Alternatives Économiques / CFSI n°272, septembre 2008. Le monde a faim.p.14.

¹⁴ Rising Global Interest in Farmland, Can it yield sustainable and equitable benefits? - Klaus Deininger and Derek Byerlee with Jonathan Lindsay, Andrew Norton, Harris Selod, and Mercedes Stickler – World Bank – Septembre 2010

¹⁵ La volatilité est définie par le degré de variation (estimé par le coefficient de variation des prix observés).

¹⁶ « Les plus fortes augmentations ont concerné les céréales (le prix du blé a quasiment été multiplié par deux entre février 2007 et février 2008 sur les marchés internationaux pendant que le riz atteignait des niveaux records, : + 50% en Côte d'Ivoire, 45% au Sénégal et jusqu'à 300% en Sierra Leone ». CCFD-Terre solidaire » Investissements agricoles : sécurité alimentaire ou financière ?, CCFD-Terre Solidaire, 2013 – <https://ccfd-terresolidaire.org/infos/souverainete/investissements/>.

¹⁷ Production d'un rapport publié en 2011, commandité aux organisations dont l'OCDE, la FAO, le PAM, le FIDA, le FMI, la CNUCED et la Banque mondiale sur la volatilité des prix agricoles. Parmi les recommandations du rapport : la recherche d'informations plus fiables sur l'état de la production, de la consommation et les stocks des produits agricoles. Les organisations insistent sur la nécessité de remettre en place des stocks en Afrique notamment. (CCFD-Terre solidaire, 2017).

d'exposition des pays au prix mondial. Des études statistiques ont montré que les prix mondiaux sont transmis de façons très variables aux marchés nationaux selon les pays¹⁸.

Une aide publique au développement (APD)¹⁹ qui s'est désintéressée de l'agriculture

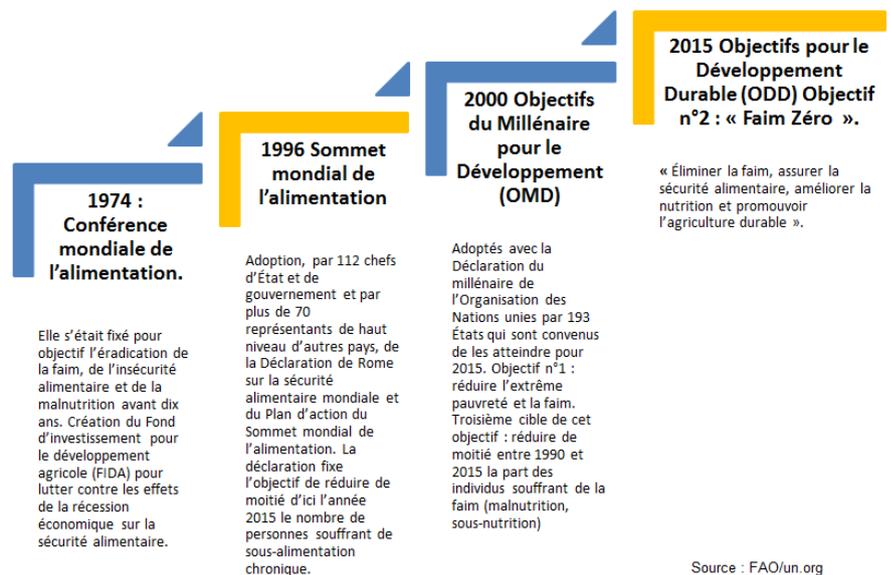
Avec la crise de 2008, les bailleurs de fonds internationaux ont recommencé à s'intéresser aux enjeux agricoles, après avoir délaissé ce secteur pendant une vingtaine d'années. Au niveau global, l'APD agricole croit en volume mais pas en pourcentage. Pour l'Afrique de l'Ouest, région où l'insécurité alimentaire est endémique et structurelle, l'APD agricole représente seulement 7 % de l'APD totale pour les pays de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)²⁰. Par ailleurs, les efforts financiers au niveau multilatéral (soutien des Etats à l'action du Programme alimentaire mondiale, facilités européennes, programme de la Banque mondiale, FIDA) ont trait à l'aide d'urgence à court terme, plutôt qu'à un développement agricole durable²¹. Cette aide représente à l'heure actuelle pour l'Afrique 0,4% de son PIB²².

Enjeux alimentaires : un éclatement de la gouvernance mondiale

La communauté internationale a recentré son action sur trois axes principaux: la réforme de la gouvernance de la sécurité alimentaire ; la lutte contre la volatilité des prix ; le réinvestissement dans l'agriculture. Selon la FAO, la gouvernance de la sécurité alimentaire renvoie à un mécanisme « capable de faciliter les débats, les rapprochement des positions et la coordination des actions engagées dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire au niveau mondial mais aussi régional et local »²³.

Depuis la création du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en 1974 jusqu'à l'adoption des Objectifs de développement Durable en 2015, les engagements internationaux pour combattre la faim se succèdent. « Le multilatéralisme en crise et la gouvernance est de plus en plus hybride et fragmentée » témoigne le Centre d'étude et prospective (CEP) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans l'étude Mond'Alim 2030.

La lutte contre la faim dans le monde : une succession d'engagements de la part de la communauté internationale



¹⁸ Demeke et al., FAO (2012)

¹⁹ Il s'agit d'un concept forgé dans les années 1960 par l'OCDE. L'APD désigne l'aide publique accordée par les pays les plus riches aux pays en développement. On appelle « aide » d'une part les dons sans contrepartie et d'autre part les prêts concessionnels c'est-à-dire les prêts à taux d'intérêt réduits. Par « publique » on entend les aides fournies par des organismes publics et non par des associations privées ou des fondations. (Inter-réseaux, 2016)

²⁰ Pays appartenant à la CEDEAO : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

²¹ CCFD-terre solidaire <https://www.coordinationsud.org/document-ressource/securite-alimentaire-tout-reste-a-faire/>

²² https://lafaimexpliquee.org/La_faim_expliquee/Nouvelles_18_mai_2018.html

²³ Source : <http://www.fao.org/tempref/docrep/fao/meeting/018/k6367f.pdf>

Les partenariats publics-privés remis en question

Depuis les épisodes de volatilité des prix en 2007-2008²⁴, les pays du G8 et G20 ont remis à l'agenda la priorité de la sécurité alimentaire. De nombreuses initiatives internationales ont germé, marqué par l'implication d'une grande diversité d'acteurs, Etats, entités territoriales, recherche, société civile, le secteur privé. Parmi elles, on peut citer : la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (NASAN)²⁵, Grow Africa, ou l'Alliance globale pour l'agriculture intelligente face au climat.

L'implication du secteur privé sur les questions agricoles et alimentaire est croissante. En témoigne la présence de ces thématiques lors d'espaces de rencontres, de discussions de différentes coalitions (World Business Council for Sustainable Development – WBCSD, ou le Forum Économique Mondial)²⁶. La multiplication des espaces et des acteurs traitant directement ou indirectement des enjeux de sécurité alimentaire (sur des thématiques identiques et parfois au même moment), conduit à s'interroger sur la lisibilité des décisions et des potentiels risques d'incohérence²⁷.

Le retrait de la France de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition

En 2012, le G8 a lancé la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (NASAN), en associant 230 entreprises privées, notamment d'importantes multinationales comme Cargill, Monsanto, etc. Cette alliance a pour ambition de faire sortir "50 millions de personnes de la pauvreté" en drainant des investissements privés dans le secteur agricole grâce à des dispositifs réglementaires attractifs et le soutien des bailleurs étrangers.

La France s'est retirée de la NASAN le 8 février 2018, décision saluée dans un communiqué commun signé par 3 ONG françaises, CCFD Terre Solidaire, Oxfam et Action contre la Faim, particulièrement mobilisées sur le sujet. Les paysans s'endettent en achetant des semences, engrais et pesticides. Ils deviennent dépendants des gros fournisseurs tels que Syngenta et Monsanto-Bayer. En théorie, ces logiques partenariales reposent sur un modèle gagnant-gagnant, mais ce sont avant tout les intérêts et profits des sociétés privées qui sont priorités.

Le communiqué ministériel ne s'étend pas sur les raisons de ce retrait, mais annonce que « *la France renforcera son appui à l'agriculture familiale à travers une intensification agro-écologique* ». Exit donc officiellement la promotion de grands projets agro-industriels comme solution au déficit alimentaire. « *L'approche de cette initiative est trop idéologique et il existe un véritable risque d'accaparement de terres au détriment des petits paysans* », justifie un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères proche du dossier.

Extraits issus de : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/02/12/pourquoi-la-france-s-est-retiree-de-la-nouvelle-alliance-pour-la-securite-alimentaire_5255771_3212.html

²⁴ (CCFD, 2017).

²⁵ La Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (Nasan), lancée en mai 2012 lors d'une réunion du G8, s'est donné pour but d'aider 50 millions de personnes à sortir de la pauvreté d'ici à 2022 en Afrique subsaharienne et d'améliorer leur alimentation. Avec quelle logique d'action ? En "libérant le pouvoir du secteur privé" par des mesures de dérégulation. De nombreuses ONG, dont OXFAM, dénonce une stratégie avantageuse pour les multinationales au préjudice de l'agriculture familiale.

²⁶ (ibid.).

²⁷ McKeon, N., Global Food Governance - Between corporate control and shaky democracy, Global Governance Spotlight, sef: (Development and Peace Foundation), Bonn 2018 https://www.sef-bonn.org/fileadmin/Die_SEF/Publikationen/GG-Spotlight/ggs_2018-02_en.pdf.

REFORMER LE SYSTEME AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

On ne peut se contenter d'expliquer l'insécurité alimentaire exclusivement par les conflits ou par les aléas climatiques. Les politiques macro-économiques et les règles régissant les échanges mondiaux de produits agricoles sont centraux dans cette problématique. Réformer le système alimentaire est indispensable afin d'atteindre les objectifs de développement durable, notamment faim zéro, bonne santé et bien-être, travail décent, consommation et production responsables, préservation et restauration des écosystèmes.

Un **système alimentaire durable et solidaire**²⁸ peut répondre à l'enjeu de nourrir la planète tout en la préservant. Il doit être créateur d'emplois agricoles et ruraux, instaurer des conditions de travail et de revenus décents, permettre l'accès de tous et toutes aux ressources garantissant leur autonomie, valoriser de manière durable les ressources sans brevetabilité du vivant, sans recours aux OGM et en évitant les intrants chimiques, garantir l'accès à tous et toute à une alimentation saine nutritive et en quantité suffisante, intégrer la diversité et les préférences culturelles, privilégier la consommation de denrées issues de l'agriculture familiale et paysanne, produite et transformées à l'échelle territoriale, et non les aliments provenant des échanges mondiaux.

Face à ces enjeux multisectoriels et interdépendants entre les pays, les solutions se jouent au niveau local, national et international et impliquent la mobilisation de l'ensemble des acteurs des systèmes alimentaires : paysans, travailleurs agricoles, agro-industries, services, grande distribution, consommateurs, Etats, institutions internationales, collectivités territoriales, acteurs de la recherche, formation, enseignement, conseil, etc.

Charte pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires

CFSI, 2018

Afin de transformer le système alimentaire, le Comité Français pour la Solidarité Internationale CFSI défend les principes suivants:

- **le droit à l'alimentation** en quantité et qualité à travers une agriculture durable, vivrière et respectueuses de l'environnement, adaptée au changement climatique.
- **le respect de la souveraineté alimentaire**, c'est à dire du droit des peuples à définir leurs propres politiques agricoles et alimentaires sans nuire aux populations des autres pays.
- **la démocratie alimentaire** où le consommateur est un citoyen et à ce titre il doit être impliqué autour de la gouvernance alimentaire sur son territoire.
- **l'exception agricole et alimentaire** qui considère que l'alimentation n'est pas une marchandise comme une autre car elle est nécessaire à la vie et que sa production est soumise aux aléas climatiques. Elle doit être exclue des accords de libre-échange.

<http://www.alimenterre.org/charte-pour-une-agriculture-et-une-alimentation-durables-et-solidaires>

ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Ci-après vous trouverez une sélection de propositions d'outils d'animation, films et bibliographie pour préparer vos événements. N'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE de votre territoire pour vous faire accompagner.

²⁸ <http://www.alimenterre.org/charte-pour-une-agriculture-et-une-alimentation-durables-et-solidaires>

Questions d'entrée dans le débat

La faim est-elle une fatalité ? Les partenariats publics-privés, solution face à la faim ? Quel système alimentaire pour permettre l'accès de tous à une alimentation de qualité en quantité suffisante ?

Exemples d'outils d'animation

SOS Faim, CITIM (2016). « La solution dans notre assiette? » En ligne : <http://www.alimenterre.org/ressource/solution-assiette>

CROSI, 2015. « Lutter contre la faim dans le monde dans le respect de la planète et de ses habitants » En ligne : <http://www.alimenterre.org/ressource/lutter-contre-faim-monde-respect-planete-et-habitants>

Exposition pédagogique sur la faim, CFSI, 2012. <http://www.alimenterre.org/exposition-pedagogique-alimenterre>

Filmographie

Vertueuses les Multinationales, le business de l'aide au développement, Caroline Nokel et Valentin Thurn, 2017, Arte, NDR, Sélection festival ALIMENTERRE 2018. <http://www.alimenterre.org/vertueuses-les-multinationales-le-business-de-l-aide-au-developpement-0>

Emilie Foutrel, (2014) « Sans terre c'est la faim ». Sélection festival ALIMENTERRE 2014. <http://www.alimenterre.org/sans-terre-c-est-la-faim>

SOS FAIM 2016, Video d'animation : « le paradoxe de la faim » https://www.sosfaim.be/outil_pedagogique/le-paradoxe-de-la-faim-2/

Bibliographie

CCFD-Terre solidaire (2017) 10 ans après les émeutes de la faim, où en sont les engagements internationaux ? Investissements agricoles : sécurité alimentaire ou financière ?, CCFD-Terre Solidaire, 2013 – <https://ccfd-terresolidaire.org/infos/souverainete/investissements/>

FAO (2017) Rapport : L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde en 2017. URL: <https://www.coordinationsud.org/wpcontent/uploads/L%E2%80%99C3%89tat-de-la-s%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire-et-de-la-nutrition-dans-le-monde-FAO-2017.pdf>

Materne Maetz, (2012). Douze idées reçues (et fausses) sur la faim...URL : http://www.lafaimexpliquee.org/La_faim_expliquee/Idees_recues.htm

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du CFSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Agence Française de Développement, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Fondation Olga Triballat Noyal. Le contenu de cette fiche n'engage pas l'expert qui l'a amendé et que nous remercions : Matern Maetz.